

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



UTI Indian Fixed Income Fund Plc (la « Société »)

Catégorie d'Actions EUR Institutional Class (ISIN: IE00BDH6RW28)

La Société est gérée par UTI International (Singapore) Private Limited

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de la Société consiste à générer des rendements totaux assortis de niveaux de risque de crédit moyens.

La Société cherchera à réaliser son objectif d'investissement en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe émis par le Gouvernement central d'Inde, les Gouvernements d'État d'Inde, des entreprises publiques indiennes, des sociétés d'origine indienne ou générant une part significative de leur activité en Inde. La Société investira dans la dette libellée à la fois en monnaie locale (INR) et en dette libellée en monnaie étrangère d'émetteurs indiens.

Le Gestionnaire d'investissement entend réaliser ces niveaux de risque de crédit modérés en investissant dans des obligations non garanties non souveraines ainsi que dans des obligations au titre desquelles les émetteurs sous-jacents sont assortis de notations de crédit A ou supérieures au moment de leur acquisition décernées par une agence de notation enregistrée auprès du Securities and Exchange Board of India (« SEBI ») (telle que CRISIL, ICRA, Fitch ou CARE).

À des fins de gestion de la trésorerie, de la liquidité et de la sécurité en périodes de tensions sur les marchés, d'investissement ou de réinvestissement en instance ou dans le but de constituer une sûreté à des fins de marge, la Société peut investir dans les instruments suivants:

- bons du Trésor émis par des pays développés ;
- dépôts en espèces auprès de banques de pays développés notés investment grade ;
- fonds du marché monétaire ; et
- fonds communs de placement indiens axés sur des titres de créance (la Société n'investira pas dans ces véhicules tant que la banque centrale n'aura pas jugé ces investissements comme des placements acceptables).

La Société peut investir dans des instruments financiers dérivés simples à des fins de gestion efficace du portefeuille. La Société investira dans une combinaison d'instruments libellés en roupie indienne ainsi qu'en obligations et contrats à terme de gré à gré non livrables libellés en devise

forte. La Société peut également conclure des contrats de change à terme de gré à gré à des fins de couverture, pour modifier l'exposition de change des actifs sous-jacents, conformément aux limites énoncées par la Banque centrale. La Société peut aussi investir dans des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt négociés en Bourse réglés en espèces, sous réserve des conditions d'investissement telles que pouvant être prescrites par le RBI et le SEBI en tant que de besoin.

La Société peut détenir des liquidités en tant que de besoin si le Gestionnaire d'investissement l'estime approprié et que la Société n'est pas tenue d'être pleinement investie.

Le Fonds est activement géré sans égard à une quelconque valeur de référence, ce qui signifie que le Gestionnaire d'investissement a toute latitude quant à la composition du portefeuille du Fonds, sous réserve des objectifs et politiques d'investissement déclarés.

La Devise de base du Fonds est le dollar américain.

Les Administrateurs peuvent décider de déclarer et de verser des dividendes. Lorsque les Administrateurs décident de déclarer et de verser des dividendes, les Actionnaires peuvent choisir de les réinvestir dans des Actions supplémentaires ou de les percevoir en espèces, en cochant la case appropriée du Formulaire de souscription. Les dividendes non réinvestis en Actions seront versés à l'Actionnaire par voie de virement bancaire. Tout dividende non réclamé après une période de six ans à compter de la date de sa déclaration sera prescrit et reviendra au Fonds concerné.

Pour prendre connaissance de l'énoncé complet des objectifs, politique et stratégie d'investissement de la Société, veuillez consulter le Prospectus de la Société. Le Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai 1-3 ans. Le Gestionnaire d'investissement recommande un placement de 3 à 5 ans dans la Société.

Vous pouvez demander le rachat de vos Actions de la Société chaque jour ouvrable, à savoir tout jour (autre qu'un samedi et un dimanche) au cours duquel les banques et Bourses de valeurs d'Inde ainsi que les banques en Irlande et à Singapour sont généralement ouvertes aux transactions. Veuillez consulter le Prospectus de la Société pour plus d'informations.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur est une mesure de la volatilité de la catégorie d'actions au cours des cinq dernières années. Plus la volatilité passée d'une catégorie d'actions est élevée, plus le nombre sur l'échelle est élevé et plus le risque que les investisseurs de cette catégorie d'actions aient enregistré des pertes et des gains est grand. Le chiffre le plus faible de l'échelle n'est pas synonyme d'un Fonds sans risque. La Société relève de la Catégorie 4 car cette catégorie décrit le mieux le niveau de volatilité de la Société. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable à l'avenir.

Il n'est pas certain que le profil de risque et de rendement de la Société affichée demeure inchangé et il est susceptible d'évoluer dans le temps. De ce fait, il ne saurait être garanti que la Société relève toujours de la même catégorie. La Société est assortie d'une notation de risque moyenne car elle investit dans un portefeuille de titres à revenu fixe indiens.

Par conséquent, un investisseur peut ne pas recouvrer l'intégralité du montant investi et un investissement ne doit être effectué que par des personnes à même de supporter une perte sur leur investissement.

La Société est également exposée à des risques qui ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'Indicateur de risque et de rendement en lien avec les éléments suivants :

Contraintes en matière de levée de fonds en vertu de la législation indienne - Les FPI sont généralement autorisés à investir dans des obligations d'État et des obligations d'entreprises sans l'accord préalable du RBI ou du SEBI. Néanmoins, les investissements totaux en cours sur des emprunts d'État et dans des obligations d'entreprises ne peuvent dépasser les limites de dette telles que prescrites par le SEBI et le RBI. En outre, il y a des limites distinctes applicables à l'investissement en titres d'État et obligations d'entreprises. La non-applicabilité de ces limites peut exposer la Société au risque de ne pas être en mesure d'investir dans des obligations en devise locale et affectera ainsi la construction de portefeuille de la Société.

Risque de concentration - La Société peut détenir un nombre limité d'investissements ou peut détenir des positions concentrées sur des titres à revenu fixe indiens, entraînant un manque de diversification. Une

stratégie d'investissement concentrée peut être sujette à un degré de volatilité et de risque accrus par rapport à ceux associés à un portefeuille diversifié entre différentes régions géographiques.

Risque de change - Lorsque vous investissez dans des actifs libellés dans une devise autre que votre propre devise, la valeur de votre investissement est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change.

Risque opérationnel - inclut les risques liés à la garde des actifs. Le Dépositaire qui conserve en garde les actifs de la Société est soumis à un audit externe indépendant et est sous la tutelle de son autorité de régulation.

Risque d'imposition L'inapplicabilité des avantages de la convention fiscale entre l'Inde et l'Irlande peut affecter l'assujettissement à l'impôt de la Société, ce qui peut se répercuter sur le rendement offert aux investisseurs. Cela peut également avoir des implications pour la Société eu égard aux revenus d'intérêts sur les investissements en titres de créance en Inde, lesquels pourraient se voir imposés à un taux avantageux de 10%.

Risque lié aux marchés émergents - L'investissement sur les marchés émergents peut impliquer un risque accru du fait de l'instabilité généralement observée au niveau gouvernemental et économique. Les mesures juridiques et comptables qui y sont communément appliquées peuvent offrir aux investisseurs une protection moindre que celles en vigueur dans les pays développés et il se peut également que les normes en matière d'information imposées aux entreprises soient moins strictes.

Risque de liquidité - La liquidité peut s'avérer essentielle à la performance d'un Fonds. Dans certaines conditions de marché, telles que lors d'épisodes de volatilité ou lorsque le négoce d'Instruments financiers ou sur un marché donné est par ailleurs restreint, la liquidité des positions d'un Fonds peut être réduite. Dans de telles circonstances, un Fonds peut se trouver dans l'incapacité de vendre certains Instruments financiers, ce qui peut affecter la capacité du Fonds à rééquilibrer son portefeuille ou à honorer ses ordres de rachat.

Risques de taux de change - Les actifs d'un Fonds peuvent être libellés dans une devise autre que la Devise de base du Fonds et les variations du taux de change entre la Devise de base et la devise de l'actif peuvent entraîner une dépréciation de la valeur des actifs du Fonds telle qu'exprimée dans la Devise de base. La Catégorie d'actions d'un Fonds peut être libellée dans une devise autre que la Devise de base du Fonds. Les variations du taux de change entre la Devise de base et ladite devise de libellé peuvent entraîner une dépréciation de la valeur de ces Actions telle qu'exprimée dans la Devise de libellé.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour régler les coûts d'exploitation de la Société, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,50%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,17%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

Les **frais d'entrée et de sortie** indiqués correspondent à des maximums. Dans certains cas, vous pourrez payer moins - votre conseiller financier vous renseignera à ce sujet. Un prélèvement anti-dilution peut vous être facturé à l'entrée ou à la sortie de la Société.

Le montant des frais courants est une estimation fondée sur les charges totales anticipées. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Commission de performance
- Coût des opérations de portefeuille, sauf dans les cas où les droits d'entrée/de sortie sont réglés par la Société lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Les investissements dans le Fonds peuvent être vendus pour honorer les frais courants et la valeur de votre investissement dans le Fonds s'en trouvera donc réduite. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

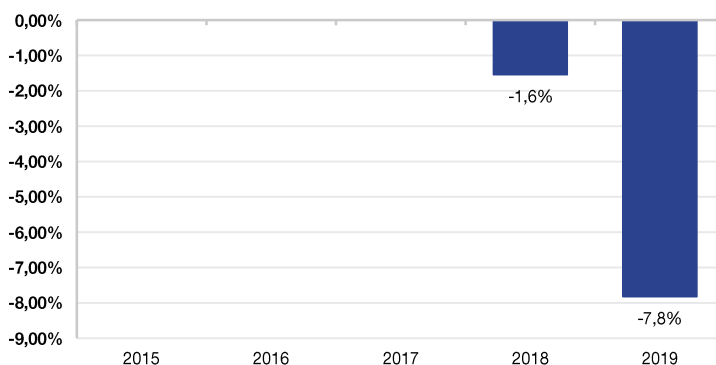
Frais d'acquisition : les Actionnaires peuvent être assujettis à des frais d'acquisition qui seront payables au Distributeur et lesdits frais d'acquisition sont calculés au taux maximum de 5,00% des fonds de souscription eu égard au EUR Institutional Class.

* Frais de sortie : les Actionnaires peuvent être assujettis à une commission de rachat calculée à concurrence maximale de 0,50% des fonds de rachat lorsqu'ils demandent le rachat d'Actions dans les douze mois suivant leur acquisition.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus de la Société, disponible à l'adresse suivante : www.utifunds.com.sg.

Performances passées

■ EUR Institutional Class (IE00BDH6RW28)



- La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Les chiffres ci-avant indiquent le niveau d'augmentation ou de baisse de valeur de la catégorie d'actions de la Société durant chaque année.
- Les performances passées communiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et coûts.
- Les performances passées sont calculées en euros.
- La Société a été lancée en décembre, 2012.
- EUR Institutional Class a été lancée en 24 mai 2017.

Informations pratiques

Dépositaire : Citi Depository Services Ireland Designated Activity Company.

La VL par action est calculée en dollars américains et le règlement ainsi que la négociation se feront dans la devise de catégorie de la catégorie d'actions concernée. La VL par action de la Société sera publiée quotidiennement et mise à disposition sur le site Internet www.bloomberg.com. Elle sera en outre actualisée après chaque jour de calcul de la VL.

La Société est soumise aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Selon votre pays de résidence d'origine, cela peut affecter votre rendement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller.

Vous êtes en droit d'échanger des Actions d'une catégorie contre des Actions d'une autre catégorie de la Société, sous réserve des frais de conversion appliqués par la Société, pour autant que de tels frais soient facturés à l'avenir. Les Administrateurs n'entendent pas pour l'heure imputer des frais de conversion. Veuillez consulter le Prospectus de la Société pour plus d'informations sur les modalités de conversion.

De plus amples informations sur la Société figurent dans le Prospectus.

Des exemplaires du Prospectus ainsi que des rapports annuels et semestriels de la Société peuvent être obtenus, sans frais, auprès de l'Agent administratif.

La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de la Société.

La Société applique une politique de rémunération conforme à la Directive OPCVM. La politique de rémunération actualisée de la Société, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, est disponible dès publication sur le site Internet suivant www.utifunds.com. Un exemplaire papier de ladite politique de rémunération est en outre mis gratuitement à la disposition des investisseurs sur demande.